

CGV Inlutec Formation – Avril 2023

Article 1 – MENTION LEGALES

Le présent site, accessible à l'URL www.inlutec.fr (le « Site »), est édité par :

Inlutec SAS société au capital de 10 000 euros, inscrite au R.C.S. Bar le Duc sous le numéro B908386162, dont le siège social est situé au 11 Place chevert, 55100 Verdun, représenté(e) par Raphaël Terrier dument habilité(e),

(Ci-après désigné l'« Exploitant »).

Le numéro individuel TVA de l'Exploitant est : FR49908386162

Le Site est hébergé par la société Wix, Wix Online Platform Limited, situé **1 Grant's Row, Dublin 2 D02HX96, Ireland.** (contact téléphonique ou email : cliquer [ICI](#)).

Le Directeur de la publication du Site est Rémi PERNOT

L'Exploitant (ou l'Organisme de formation) peut être joint au numéro de téléphone suivant 06.76.80.98.32 et à l'adresse email suivante hello@inlutec.fr

La société INCLUTEC désigne un organisme de formation professionnelle.

INCLUTEC met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, à VERDUN, et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

La gestion du département Inlutec Formation se fait via la plateforme d'apprentissage (LMS) en ligne Digiforma :

Le site www.inlutec.catalogueformpro.com est hébergé par Heroku Inc., 650 7th Street, San Francisco, CA (tel : +33 1 (877) 563-4311). Le stockage des données personnelles des utilisateurs est exclusivement réalisé sur les centres de données (« clusters ») de la société Amazon Inc, dont le siège social est situé 10 Terry Avenue North, Seattle, WA. Tous les clusters Amazon sur lesquels les données du Site sont stockées sont localisés dans des Etats membres de l'Union Européenne.. Les informations concernant la collecte et le traitement des données personnelles (politique et déclaration) sont fournies dans la charte de données personnelles du site.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société INCLUTEC
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Article 2 – DISPOSITIONS GÉNÉRALES RELATIVES AUX PRESENTES CONDITIONS GENERALES

Les conditions générales de Vente (les « **Conditions Générales de Vente** », ou les « **CGV** ») sont applicables exclusivement à la vente en ligne des services proposés par l'Exploitant sur le Site internet.

Les CGV sont mises à la disposition des clients sur le Site où elles sont directement consultables et peuvent également lui être communiquées sur simple demande par tout moyen.

Les CGV sont opposables au client qui reconnaît, en cochant une case prévue à cet effet, en avoir eu connaissance et les avoir acceptées avant de passer commande. La validation de la commande par sa confirmation vaut adhésion par l'acheteur aux CGV en vigueur au jour de la commande dont la conservation et la reproduction sont assurées par l'Exploitant.

Les CGV sont également systématiquement envoyées avec toute confirmation de commande transmise au Client par l'Exploitant. Tout Client est par conséquent réputé avoir pris connaissance et accepté sans réserve l'intégralité des dispositions des CGV, qui s'appliqueront à toutes prestations accomplies par l'Exploitant. Les CGV prévaudront sur toutes clauses et conditions contraires pouvant figurer sur les conditions générales d'achat ou tout autre document émanant du Client. Toutes conditions contraires posées par le Client seront donc, à défaut d'acceptation expresse par l'Exploitant, inopposables à ce dernier. L'Exploitant se réserve cependant le droit de déroger à certaines clauses des CGV en fonction des négociations menées avec le Client, par l'établissement de conditions de vente particulières (notamment par la conclusion d'un contrat de prestation de services) qui seront approuvées par le Client.

Objet et champ d'application relatif à la formation

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société INCLUTEC pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Article 3 - MODALITES D'INSCRIPTION ET DOCUMENTS CONTRACTUELS

Devis et attestation relatifs à la formation

Pour chaque formation, la société INCLUTEC s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre la société INCLUTEC, l'OPCO ou le client.

3.1. Formations inter

Afin de s'inscrire à une formation inter, il conviendra au Client de se préinscrire via le catalogue de formation en ligne à l'une des dates proposées dans chacune des formations.

L'organisme de formation s'engage à envoyer un devis au Client suite à sa pré-inscription.

A réception de cette proposition commerciale, le Client devra, pour confirmer son inscription, retourner le devis signé avec la mention « bon pour accord ».

Toute commande inter expressément formulée par écrit (papier, email) est ferme et définitive et emporte l'adhésion pleine et entière du Client aux présentes CGV. Le Client s'engage alors à être présent aux dates, lieux et heures prévus. La commande doit nécessairement indiquer les coordonnées du Client (nom, prénom, adresse, raison sociale le cas échéant) et la formation choisie (titre, date).

Pour toute inscription validée, un accusé de réception sera adressé au Client, accompagné d'une convention de formation. Celui-ci ne vaut pas confirmation de la tenue de la formation. Le Client est tenu de retourner signé un exemplaire de la convention de formation, (avec le tampon de l'entreprise, dans le cas des clients entreprise), à l'Organisme de formation.

A confirmation de la tenue de la session au plus tard 10 jours ouvrés avant la formation, le Client recevra une convocation et toutes informations pratiques relatives à sa formation, dont les horaires exacts et le lieu de la formation. Le lieu de formation indiqué sur les supports de communication n'est pas contractuel. En fonction des salles disponibles, l'Organisme de formation peut convoquer les participants à une autre adresse dans le même secteur géographique.

Dans les 10 jours ouvrés qui suivent la formation, l'Organisme de formation adresse aux personnes indiquées par le Client lors de la commande, la facture de la formation ainsi que l'attestation de participation. Il appartient au Client de vérifier l'imputabilité de l'action de formation.

3.2. Formations intra

Toute demande intra (depuis le catalogue en ligne, par email ou par téléphone) fait l'objet d'un devis établi par l'Organisme de formation. L'acceptation formelle par le Client de cette proposition commerciale doit parvenir à l'Organisme de formation au moins 20 jours ouvrés avant la date du premier jour de formation. Celle-ci vaut commande définitive et emporte acceptation des dates et lieux arrêtés.

A l'issue de la formation, l'Organisme de formation adresse au Client : facture, copie de la liste d'émargement et évaluations.

Article 4 - MODALITES DE FORMATION

L'Organisme de formation est libre d'utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son choix, qui relèvent de sa seule compétence.

Pour la qualité de la formation, un nombre minimum et un nombre maximum de participants sont définis pour chaque formation. L'Organisme s'engage à ne pas dépasser le nombre prévu.

Les durées des formations sont précisées sur les documents de communication de l'Organisme de formation.

Les formations inters peuvent être assurées dans des locaux loués par l'Organisme de formation ou dans les locaux d'un site client. Les formations intras peuvent être assurées dans les locaux du Client

et avec les moyens logistiques qu'il fournit (a minima, un ordinateur, un vidéoprojecteur, un paperboard, des tables et chaises pour chaque apprenant).

Les participants des formations réalisées par l'Organisme de formation sont tenus de respecter le règlement intérieur de celui-ci. Si la formation se déroule dans des locaux loués ou dans un site client, les participants sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'établissement d'accueil.

L'Organisme de formation se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit, d'exclure à tout moment, tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement du stage et/ou manquerait gravement au règlement intérieur.

Article 5 - PRIX DE VENTE

5.1. Formations inter

Les prix des formations inter sont indiqués en Euros Hors Taxes sur les supports de communication de l'Organisme. Les frais annexes (restauration, logistiques...) éventuellement inclus dans l'inscription font partie intégrante de la prestation et ne peuvent être décomptés du prix de vente.

Toute formation commencée est due en totalité.

5.2. Formations intra

Les prix des formations intra sont indiqués sur les devis adressés au Client. Les frais liés aux outils, matériels pédagogiques (dont dossiers documentaires et supports numériques), locations de salle, frais de déplacement et d'hébergement des formateurs sont facturés en sus.

Article 6 - CONDITION DE REGLEMENT ET DE PRISE EN CHARGE

Les commandes peuvent être payées en ayant recours à l'un des modes de paiement suivants :

- **Paiement par carte bancaire.**
- **Paiement par virement**

6.1. Formations inter

Le règlement pour les clients particuliers ou professionnels en libéral sera à effectuer après le délai légal de rétractation de 14 jours post signature du devis.

Il conviendra alors au client de choisir son moyen de paiement (mentionné ci-dessus).

Les factures pour les clients entreprises sont à réglées à 30 jours fin de mois à réception de ladite facture. Une pénalité de retard de paiement ainsi que des frais de recouvrement seront appliqués selon la législation en vigueur

6.2. Formations intra

Facturation à 30 jours fin de mois à réception de la facture.

Une pénalité de retard de paiement ainsi que des frais de recouvrement seront appliqués selon la législation en vigueur.

6.3. En cas de prise en charge du paiement par un organisme collecteur OPCO, il appartient au Client :

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- de l'indiquer explicitement sur sa commande en y indiquant les coordonnées complètes de l'organisme collecteur ;
- de transmettre l'accord de prise en charge avant la date de formation ;
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

Si l'Organisme de formation n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût de la formation.

Si l'organisme collecteur ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au Client.

En cas de non-paiement par l'organisme collecteur des frais de formation, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant éventuellement majoré de pénalités de retard.

6.4. En cas de retard de paiement, des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur seront exigibles de plein droit sans qu'un rappel soit nécessaire, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros HT.

Article 7 - ANNULATION, MODIFICATION OU REPORT DES FORMATIONS PAR INCLUTEC

L'Organisme de formation se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation, notamment lorsque le nombre de participants à cette formation est jugé pédagogiquement inapproprié, et d'en informer le Client au plus tard 20 jours ouvrés avant la date de la formation.

L'Organisme de formation se réserve le droit de remplacer un formateur défaillant par une personne aux compétences techniques équivalentes ou s'engage à reporter la formation dans les meilleurs délais.

Le client ne peut prétendre à aucune indemnité pour quelque cause que ce soit du fait de l'annulation ou du report d'une mission.

Article 8 - ANNULATION, REPORT DE PARTICIPATION OU REMPLACEMENT DU PARTICIPANT PAR LE CLIENT

8.1. Formation inter

Le Client peut demander l'annulation ou le report de sa participation à une formation inter, sans frais, si la demande formulée par écrit parvient à l'Organisme de formation au moins 30 jours ouvrés avant la date de la formation (adresse postale : **INCLUTEC, 11 place chevert, 55100 VERDUN –**

email : hello@includtec.fr). L'annulation ou le report est effectif après confirmation par l'Organisme de formation auprès du Client.

En cas de désistement de la part d'un stagiaire ou d'annulation par l'employeur pour un autre motif que le cas de force majeure(*) dûment reconnue moins de 30 jours ouvrés et plus de 15 jours ouvrés avant le début de la formation, la formation sera facturée à hauteur de 50% du coût total prévu sur le devis initial et/ou convention de formation.

En cas de désistement de la part d'un stagiaire ou d'annulation par l'employeur pour un autre motif que le cas de force majeure(*) dûment reconnue moins de 15 jours ouvrés avant le début de la session, la prestation de formation est dû dans sa totalité.

En cas d'absence ou de réalisation partielle de la part d'un stagiaire ou d'annulation par l'employeur pour un autre motif que le cas de force majeure(*) dûment reconnue, le stage est dû dans sa totalité.

En cas d'interruption sur décision de l'organisme de formation suite à un non-respect flagrant de règlement intérieur, le stage est également dû dans sa totalité.

En cas d'absence pour raisons de santé justifiée par un Certificat médical, le participant défaillant pourra reporter son inscription sur la prochaine session programmée. A défaut, il sera recevable de l'intégralité du montant de sa formation.

Le Client peut demander le remplacement du participant, sans frais, jusqu'à la veille de la formation. La demande de remplacement doit parvenir par écrit à l'Organisme de formation et comporter les noms et coordonnées du remplaçant. Il appartient alors au Client de vérifier l'adéquation du profil et des objectifs du participant avec ceux définis dans le programme de la formation.

8.2. Formations intra

Le Client peut demander l'annulation ou le report d'une formation intra.

- Si cette demande parvient à l'Organisme de formation, par écrit, au moins 30 jours ouvrés avant la date de la formation, seuls les frais engagés au titre de la préparation (préparation par le formateur et l'équipe pédagogique, location de salle, déplacement, hébergement...) seront facturés au Client.
- Si cette demande parvient à l'Organisme de formation entre 30 et 10 jours ouvrés avant la date de la formation, le Client sera facturé de 50% du prix de la formation, auxquels s'ajoutent les frais engagés au titre de la préparation (indiqués ci-dessus).
- Si cette demande parvient à l'Organisme de formation moins de 10 jours ouvrés avant la formation, le Client sera facturé de 100% du prix de la formation, auxquels s'ajoutent les frais engagés au titre de la préparation.

Ces frais sont non imputables par l'entreprise à la contribution financière obligatoire de formation.

Si l'annulation s'accompagne d'un report programmé (dont la date est convenue d'un commun accord entre l'OF et le client dans les trois mois qui suivent la formation annulée, une remise de 25% sera accordée sur le coût de la formation reportée.

le Client est invité à remplir le formulaire type de rétractation en cliquant sur le lien ci-après [\[Lien vers le formulaire de rétractation\]](#).

(*) Pour l'application du motif de cas de force majeure, un justificatif devra être transmis à l'organisme de formation sous 5 jours. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au devis et/ou convention de formation.

L'organisme de formation facture ces frais d'annulation au Client ayant signé le devis initial et/ou convention de formation ou ayant demandé une subrogation de paiement à son OPCO (cette subrogation valant convention et confirmation d'inscription), au titre du dédommagement des dépenses que l'organisme a engagé pour la préparation de ladite action (frais de location de salle, salaire ou indemnités des intervenants, location ou achat de matériel, achat de supports pédagogiques en prévision de la session de formation, frais de déplacements, etc) et du préjudice financier et moral subi en cas d'annulation totale ou partielle dudit stage auprès de ses autres clients. Ces frais d'annulation ne seront pas imputables sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue de l'entreprise et ne pourront pas faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Article 9 - CONVOCATION

Une convocation, indiquant le lieu exact et les horaires de formation, est adressée par courriel au client et/ou au stagiaire dans les deux semaines qui précèdent le début du stage. Il est conseillé au client de n'engager aucun frais (déplacement, hébergement) avant la réception de la convocation. En cas de formation à distance (classe virtuelle), la convocation et les liens de connexion nécessaires pour rejoindre, le jour J, la salle virtuelle sont transmis, au plus tard, une semaine avant la formation. Ces liens sont personnalisés et ne peuvent être partagés ou transmis à un autre stagiaire.

Inclutec ne peut être tenue responsable de la non-réception de la convocation par les destinataires, notamment en cas d'absence du stagiaire à la formation.

Dans le doute, il appartient au client de s'assurer de l'inscription de ses stagiaires et de leur présence à la formation.

Article 10 – SERVICE CLIENTS

Le Client peut contacter l'Exploitant :

- au numéro suivant : 03.74.47.00.33 au jour et heures d'ouverture suivants 9h-12h / 14h-17h du lundi au vendredi
- par email en s'adressant à hello@inclutec.fr en indiquant son nom, numéro de téléphone, l'objet de sa demande et le numéro de la commande concernée.

Article 11 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET LICENCE D'UTILISATION

L'Exploitant est seule titulaire des tous les éléments présent sur le Site, notamment et sans limitation, tous textes, fichiers, images animées ou non, photographies, vidéos, logos, dessins, modèles, logiciels, marques, identité visuelle, base de données, structure du Site et tous autres éléments de propriété intellectuelle et autres données ou informations (ci-après, les « Éléments ») qui sont protégés par les lois et règlements français et internationaux relatifs notamment à la propriété intellectuelle.

En conséquence, aucun des Éléments du Site ne pourra en tout ou partie être modifié, reproduit, copié, dupliqué, vendu, revendu, transmis, publié, communiqué, distribué, diffusé, représenté, stocké, utilisé, loué ou exploité de toute autre manière, à titre gratuit ou onéreux, par un Client ou par un tiers, quel que soient les moyens et/ou les supports utilisés, qu'ils soient connus ou inconnus à ce jour, sans l'autorisation préalable exprès et écrite de l'Exploitant au cas par cas, et le Client est seul responsable de toute utilisation et/ou exploitation non autorisée.

11.1. Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

11.2. Propriété intellectuelle et droit d'auteur relatifs à la formation

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Le Client s'engage également à ne pas faire directement ou indirectement de la concurrence à l'Organisme de formation en cédant ou en communiquant ces documents.

Article 12 – RESPONSABILITÉ ET GARANTIE

L'Exploitant déclare avoir souscrit une assurance garantissant sa responsabilité professionnelle et contractuelle.

L'Exploitant ne saurait être tenu pour responsable de l'inexécution du contrat du fait du Client ou en raison d'un événement qualifié de force majeure par les tribunaux compétents ou encore du fait imprévisible et insurmontable de tout tiers aux présentes.

Le Client reconnaît que les caractéristiques et les contraintes d'Internet ne permettent pas de garantir la sécurité, la disponibilité et l'intégrité des transmissions de données sur Internet. Ainsi, l'Exploitant ne garantit pas que le Site et ses services fonctionneront sans interruption ni erreur de fonctionnement. En particulier, leur exploitation pourra être momentanément interrompue pour cause de maintenance, de mises à jour ou d'améliorations techniques, ou pour en faire évoluer le contenu et/ou leur présentation.

L'Exploitant ne peut être tenu pour responsable de l'utilisation qui serait faite du Site et de ses services par les Clients en violation des présentes Conditions Générales et des dommages directs ou indirects que cette utilisation pourrait causer à un Client ou à un tiers. En particulier, l'Exploitant ne peut être tenu pour responsable des fausses déclarations faites par un Client et de son comportement vis-à-vis des tiers. Dans le cas où la responsabilité de l'Exploitant serait recherchée à raison d'un tel comportement d'un de ses Clients, ce dernier s'engage à garantir l'Exploitant contre toute condamnation prononcée à son encontre ainsi qu'à rembourser l'Exploitant de l'ensemble des frais, notamment les honoraires d'avocats, engagés pour sa défense.

Article 13 – DONNÉES PERSONNELLES

Chaque Client est seul responsable de la préservation de la confidentialité de son identifiant et de son mot de passe, et est seul responsable de tous les accès à son Compte Client, qu'ils soient autorisés ou non.

L'Exploitant ne saurait être tenu pour responsable de toute action ou fait dommageable réalisés via l'espace personnel du Client par un tiers qui aurait eu accès à ses identifiants et mot de passe suite à une faute ou une négligence étant imputable au Client. Le Client s'engage à informer l'Exploitant

immédiatement dès lors que le Client a connaissance ou suspecte un usage non autorisé ou un accès non autorisé à son espace personnel.

Pour davantage d'informations concernant l'utilisation de données à caractère personnel par l'Exploitant, veuillez lire attentivement la Charte sur le respect de la vie privée (la «Charte»). Vous pouvez à tout moment consulter cette Charte sur le Site.

Article 14 – LIENS HYPERTEXTES

Les liens hypertextes disponibles sur le Site peuvent renvoyer vers des sites tiers non édités par l'Exploitant. Ils sont fournis uniquement pour la convenance du Client, afin de faciliter l'utilisation des ressources disponibles sur l'Internet. Si le Client utilise ces liens, il quittera le Site et acceptera alors d'utiliser les sites tiers à ses risques et périls ou le cas échéant conformément aux conditions qui les régissent.

Le Client reconnaît que l'Exploitant ne contrôle ni ne contribue en aucune manière à l'élaboration des conditions d'utilisation et/ou du contenu s'appliquant à ou figurant sur ces sites tiers.

En conséquence, l'Exploitant ne saurait être tenu responsable de quelque façon que ce soit du fait de ces liens hypertextes.

En outre, le Client reconnaît que l'Exploitant ne saurait cautionner, garantir ou reprendre à son compte tout ou partie des conditions d'utilisation et/ou du contenu de ces sites tiers.

Le Site peut également contenir des liens hypertextes promotionnels et/ou bandeaux publicitaires renvoyant vers des sites tiers non édités par l'Exploitant.

L'Exploitant invite le Client à lui signaler tout lien hypertexte présent sur le Site qui permettrait d'accéder à un site tiers proposant du contenu contraire aux lois et/ou aux bonnes mœurs.

Le Client ne pourra pas utiliser et/ou insérer de lien hypertexte pointant vers le site sans l'accord écrit et préalable de l'Exploitant au cas par cas.

Article 15 – RÉFÉRENCES

Le Client autorise l'Exploitant à mentionner le nom du Client, son logo à titre de référence dans ses supports de communication (plaquette, site internet, proposition commerciale, relation avec la presse, communiqué de presse, dossier de presse, communication interne, etc.).

Article 16 – DISPOSITIONS GÉNÉRALES

16.1. INTEGRALITÉ DE L'ACCORD DES PARTIES

Les présentes Conditions Générales constituent un contrat régissant les relations entre le Client et l'Exploitant. Elles constituent l'intégralité des droits et obligations de la Société et de l'Exploitant relatifs à leur objet. Si une ou plusieurs stipulations des présentes Conditions Générales étaient déclarées nulles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée. En outre, le fait pour une des parties aux présentes Conditions Générales de ne pas se prévaloir d'un manquement de l'autre partie à l'une quelconque des dispositions des présentes Conditions Générales ne saurait s'interpréter comme une renonciation de sa part à se prévaloir dans l'avenir d'un tel manquement.

16.2. MODIFICATIONS DES CONDITIONS

L'Exploitant se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis le contenu du Site ou des services qui y sont disponibles, et/ou de cesser de manière temporaire ou définitive d'exploiter tout ou partie du Site.

En outre, l'Exploitant se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis la localisation du Site sur l'Internet, ainsi que les présentes Conditions Générales. Le Client est donc tenu par conséquent de se reporter aux présentes Conditions Générales avant toute utilisation du Site. **EN CAS DE MODIFICATIONS MATÉRIELLES ET DANS L'HYPOTHESE DE PRESTATIONS DE SERVICES CONTINUES / EN COURS, L'UTILISATEUR SERA INFORMÉ AU MOYEN D'UN EMAIL ET D'UN AVERTISSEMENT SUR LE SITE AVANT LA MISE EN APPLICATION DE LA MODIFICATION.**

Le Client reconnaît que l'Exploitant ne saurait être tenu responsable de quelque manière que ce soit envers lui ou tout tiers du fait de ces modifications, suspensions ou cessations.

L'Exploitant conseille au Client de sauvegarder et/ou imprimer les présentes Conditions Générales pour une conservation sûre et durable, et pouvoir ainsi les invoquer à tout moment pendant l'exécution du contrat si besoin.

16.3. RÉCLAMATION - MÉDIATION

En cas de litige, vous devez vous adresser en priorité au service client de l'entreprise aux coordonnées suivantes : **hello@inclutec.fr**.

En cas d'échec de la demande de réclamation auprès du service client ou en l'absence de réponse de ce service dans un délai de dix (10) jours, le Client peut soumettre le différend relatif au bon de commande ou aux présentes CGV l'opposant à l'Exploitant au médiateur suivant : **SAS Médiation Solution**

Conformément à l'article L. 612-1 du Code de la consommation, le consommateur, sous réserve de l'article L.612.2 du code de la consommation, a la faculté d'introduire une demande de résolution amiable par voie de médiation, dans un délai inférieur à un an à compter de sa réclamation écrite auprès du professionnel.

Cet établissement a désigné, par adhésion enregistrée sous le numéro 80059/MJ/2210 la **SAS Médiation Solution** comme entité de médiation de la consommation.

Pour saisir le médiateur, le consommateur doit formuler sa demande :

- Soit par écrit à :

Sas Médiation Solution
222 chemin de la bergerie
01800 Saint Jean de Niost
Tel. 04 82 53 93 06

- Soit par mail à : contact@sasmediationsolution-conso.fr

- Soit en remplissant le formulaire en ligne intitulé « Saisir le médiateur » sur le site <https://www.sasmediationsolution-conso.fr>

Quel que soit le moyen de saisine utilisé, la demande doit impérativement contenir :

- Les coordonnées postales, téléphoniques et électroniques du demandeur,

- Le nom et l'adresse et le numéro d'enregistrement chez Sas Médiation Solution, du professionnel concerné,
- Un exposé succinct des faits. Le consommateur précisera au médiateur ce qu'il attend de cette médiation et pourquoi,
- Copie de la réclamation préalable,
- tous documents permettant l'instruction de la demande (bon de commande, facture, justificatif de paiement, etc.)

Le médiateur tentera, en toute indépendance et impartialité, de rapprocher les parties en vue d'aboutir à une solution amiable. Les parties restent libres d'accepter ou de refuser le recours à la médiation ainsi que, en cas de recours à la médiation, d'accepter ou de refuser la solution proposée par le médiateur.

16.4. DROIT APPLICABLE

Ces Conditions Générales sont régies, interprétées et appliquées conformément au droit français.

16.5. ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES PAR LE CLIENT

Le Client reconnaît avoir lu attentivement les présentes Conditions Générales.

En s'inscrivant sur le Site, en retournant signé tout document envoyé par l'Organisme de formation, le Client confirme avoir pris connaissance des Conditions Générales et les accepter, le rendant contractuellement lié par les termes des présentes Conditions Générales.

Les Conditions Générales applicables au Client sont celles disponibles à la date de la commande dont une copie datée à ce jour peut être remise à sa demande au Client, il est donc précisé que toute modification des Conditions Générales qui serait effectuée par l'Exploitant ne s'appliquera pas à toute commande intervenue antérieurement, sauf accord exprès du Client à l'origine d'une commande donnée.